

CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Séance du 9 août 2019

Date de convocation initiale : 30 juillet 2019 - Date d'affichage : 30 juillet 2019

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du lundi 30 juillet 2019, une nouvelle convocation a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT. Deuxième date de convocation : 5 août 2019 - Date d'affichage : 5 août 2019

Nombre de délégués : En exercice : 35 - Présents : 5 - Votants : 6

L'an deux mille dix-neuf, le neuf août à 17h00, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Chevreuse, sous la Présidence de Madame Anne HERY-LE PALLEC, 1ère Vice-Présidente

PRESENTS

CHEVREUSE : Anne HERY LE PALLEC, Bernard TEXIER, Catherine DALL'ALBA
LE MESNIL ST DENIS : Michel ROMAIN
ST REMY LES CHEVREUSE : Dominique JOURDEN

POUVOIRS

CHEVREUSE : Caroline VON EUW donne pouvoir à Anne HERY LE PALLEC

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S

CHEVREUSE : Caroline VON EUW, Philippe BAY, Sébastien CATTANEO, Patrick TRINQUIER, Jean-Philippe MONNATTE
CHOISEL : Alain SEIGNEUR
DAMPIERRE EN YVELINES : Ghyslaine WOLFF
LE MESNIL ST DENIS : Evelyne AUBERT, Daniel DOUX, Véronique DEZ, Aimeric D'ANNOVILLE, Quentin ABOUT, Dominique DARIO, Cédric CHAUVIERE, Marie-Christine BIHOREAU
LEVIS ST NOM : Anne GRIGNON, Jean-Pierre MOREL
MILON LA CHAPELLE : Jacques PELLETIER
SENLISSE : Claude BENMUSSA
SAINT FORGET : Jean-Luc JANNIN
SAINT LAMBERT DES BOIS : Bernard GUEGUEN
ST REMY LES CHEVREUSE : Dominique BAVOIL, Myriam SCHWARTZ, Jacques CAOUS, Gérarda BRUNELLO, Dominique MENARD, Jean-Claude MONTAGNON, Dominique DUFRASNES, Agnès BOSDARROS, Jean-Louis BINICK

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne HERY LE PALLEC

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Projet de Délibération 2019.08.01 – Désignation d'un membre pour siéger au Conseil de surveillance de l'hôpital gériatrique « Philippe Dugue » à Chevreuse

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Anne HERY LE PALLEC est nommée secrétaire de séance.

Délibération 2019.08.01 – Désignation d'un membre pour siéger au Conseil de surveillance de l'hôpital gériatrique « Philippe Dugue » à Chevreuse

Mme HERY explique aux conseillers présents que la Chambre régionale des comptes (CRC) a exprimé, dans le cadre d'un contrôle de l'hôpital gériatrique à Chevreuse, son souhait de voir siéger dans le Conseil de surveillance un représentant communal et un représentant intercommunal. L'Agence régionale de santé ne peut confirmer si le représentant de l'intercommunalité doit être obligatoirement un élu de la CCHVC ou si un élu de la commune, sans siéger dans le Conseil Communautaire, peut aussi assurer ce rôle, comme c'est par exemple le cas pour les syndicats d'OM ou encore GEMAPI.

Pour éviter toute difficulté future, il est proposé aujourd'hui de nommer Mme Anne Hery - Le Pallec comme représentant de la CCHVC au Conseil de Surveillance.

VU l'article R.6143-3 du Code de la Santé publique relatif à la composition du Conseil de Surveillance ;

VU l'article R.6143-4 du Code de la Santé publique relatif à la nomination des membres du Conseil de Surveillance ;

VU l'article R.6143-12 du Code de la Santé publique indiquant que le mandat des membres désignés par les assemblées délibérantes prend fin lors de chaque renouvellement de ces assemblées ;

VU la candidature de Mme Anne HERY - LE PALLEC, Maire de Chevreuse ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité des membres présents ou représentés**, DECIDE de désigner Anne HERY - LE PALLEC pour siéger au Conseil de Surveillance de l'Hôpital gériatrique « Philippe DUGUE » à Chevreuse.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h30.

*Anne HERY LE PALLEC
1ere Vice-Présidente*